Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 022-212202329-20260602-20262412-DE

DATE DE LA CONVOCATION :
26 mai 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

COMMUNE DE PLOURHAN
DÉLIBÉRATION

Séance du 2 juin 2026

L'an deux mil vingt-six le deux juin à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Plourhan, légalement convoqué, s'est assemblé à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de M. Laurent GUÉGAN, Maire .

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Laurent GUÉGAN, Patrick BATARD, Geneviève GOUJON, Emmanuel FLEURY, Delphine LE ROLLAND, Alain BEUREL, Hervé LE SOUDER, Erwan VIEL, ~~Yann MALENFANT~~, Virginie LE GUILLARD, Sandrine LE MOINE, Eloïse BERTHO, Clément GOBIN, ~~Laëtitia JULOU~~, Marie DARCHE, Aurore VINCKIER, Charlène LE SCANF, Damien ROUSSE, Benjamin LUCO.
Valérie LABROSSE, DGS.

ABSENTS EXCUSES :
Yann MALENFANT qui a donné procuration à Laurent GUÉGAN
Laëtitia JULOU qui a donné procuration à Delphine LE ROLLAND

Damien ROUSSE a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2026/24 Désignation des délégués ou représentants dans les organismes extérieurs

11. Désignation d'un référent « Frelons asiatiques »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de désigner un référent « Frelons asiatiques » afin de lutter contre le frelon asiatique considéré comme nuisible notamment pour les abeilles et permettre aux particuliers de bénéficier de l'aide de la commune pour la destruction des nids de frelons.
Les missions du référent seront les suivantes :

- mobiliser une équipe de piégeurs des nids primaires
- en période de développement des nids secondaires, confirmer l'espèce concernée, contacter l'entreprise prestataire.

Monsieur le Maire propose de nommer Monsieur Jean-Yves LE JEUNE comme référent communal.

Après en avoir délibéré,
LE CONSEIL MUNICIPAL,
A l'unanimité,
DÉSIGNE comme Référent frelons asiatiques :

Référent frelons asiatique
Jean-Yves LE JEUNE

Pour extrait conforme au registre.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 022-212202329-20260602-20262412-DE

Le Maire,

Laurent GUÉGAN